

Communiqué de presse

2007: CCF SA présente une santé financière réjouissante pour son quatrième exercice

Sion, le 20 mai 2008 : Alors que CCF SA poursuit sa mission de soutien financier aux PME valaisannes, conformément au contrat de prestations convenu avec l'Etat du Valais, la société a connu un exercice 2007 qualifié de bon. Le résultat financier enregistré permet ainsi à CCF SA pour la deuxième fois consécutive de proposer, à son Assemblée générale du 29 mai prochain, une rémunération de son actionariat B.

Le troisième exercice du Centre de Compétences Financières SA avait permis, grâce aux résultats financiers réjouissants obtenus, de proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende à ses actionnaires investisseurs. Le quatrième exercice comptable couvrant l'année 2007 est également marqué par de bons résultats financiers. Ainsi, le résultat net de l'exercice s'est élevé à plus de Fr. 120'000.-. Il permet à CCF SA de proposer à nouveau de rémunérer les actionnaires B de la société, à savoir les institutionnels participant à la capitalisation du fonds d'investissement, avec un dividende de 4%, identique à celui de l'année précédente.

CCF SA se positionne comme le partenaire de l'Etat du Valais pour remplir une mission de soutien et conseil en matière financière en faveur des entreprises valaisannes. Cette mission est décrite précisément dans le contrat de prestations convenu avec les autorités cantonales. Afin de cadrer au mieux avec les besoins des entreprises de notre canton, CCF SA a procédé à une adaptation de ses possibilités d'engagement sous forme de cautionnement, limitant par là-même l'effet de l'abandon au niveau fédéral des soutiens financiers dans le cadre de l'ex-arrêté Bonny.

Plus de Fr. 800'000.- ont été versés directement aux entreprises dans le cadre de cofinancements ou de prises en charge d'intérêts. Ces montants, versés à fonds perdus par le canton du Valais, permettent aux entreprises d'entreprendre des études très spécifiques avant de réaliser des investissements (cofinancements) ou de diminuer le coût de leur emprunt bancaire (prises en charge d'intérêts).

L'activité de CCF SA dans le cadre du contrat de prestations s'est légèrement modifiée en 2007, les demandes au niveau du fonds d'investissement ayant fortement augmenté, alors que les aides accordées sous forme de cautionnement étaient marquées par un recul non négligeable.

Les requêtes ayant fait l'objet d'une décision positive de CCF ont ainsi représenté plus de Fr. 30 millions d'investissement induits dans l'économie valaisanne et concerné 232 emplois. Le volume des cautionnements s'est élevé en 2007 à Fr. 3,86 millions pour 6 projets générant près de Fr. 15 millions d'investissements induits. La totalité des engagements sous forme de cautionnement a diminué de Fr. 21 millions à Fr. 18,5 millions de francs, qui s'expliquent, outre les nouveaux cautionnements octroyés, par la libération de Fr. 5,3 millions de cautionnements anciens et Fr. 1,1 million de pertes sur cautionnements. En termes de fonds propres, CCF a décidé de prises de

participation dans 10 entreprises valaisannes, par le biais de son fonds d'amorçage (Fr. 250'000.-) et de son fonds d'investissement (Fr. 1'341'580.-).

Par ailleurs, le développement des activités hors contrat de prestations s'est également avéré réjouissant en 2007. Le partenariat instauré depuis 2005 avec l'Office valaisan de cautionnement pour les artisans et commerçants (OVAC), dont CCF SA assume la direction opérationnelle, fonctionne à la satisfaction des deux parties. Le traitement et la transmission des demandes clients s'effectuent de manière optimale, permettant un service à la clientèle de qualité.

Ainsi, l'exercice 2007 aura été celui de la confirmation pour CCF SA, la société étant en mesure de démontrer sa capacité à rétribuer ses actionnaires investisseurs.

Les résultats 2007 de la société seront présentés en détail aux actionnaires de CCF SA, lors de son Assemblée Générale, qui se déroulera le jeudi 29 mai prochain, au Centre du Parc à Martigny, à 14h30.

A relever enfin que l'Assemblée sera suivie d'une conférence publique de Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, Chef du Département de l'économie et du territoire:

« Objectifs et stratégies de l'Etat du Valais en matière de politique régionale ».

Personnes de contact:

Albert Bass, président du Conseil d'administration de CCF SA
027 922 40 30
albert.bass@bassalbert.ch

Eric Bianco, directeur de CCF SA
027 327 35 50
eric.bianco@ccf-valais.ch